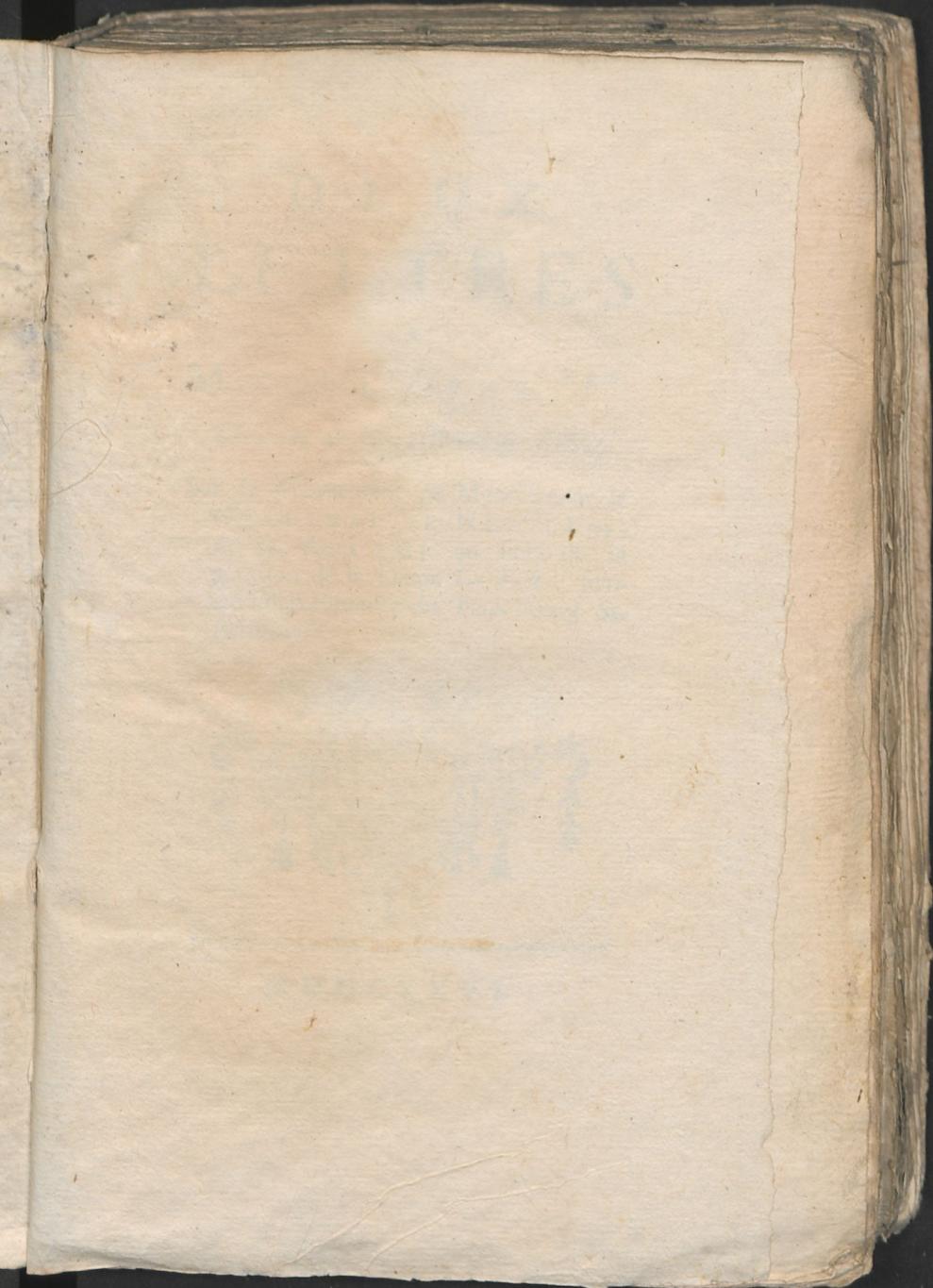


Ek  
330



Majoratsbibliothek Angern





DEUX  
LETTRES

A

Monsieur L'ABBÉ' \*\*\*

*Chanoine de Nôtre Dame de Paris,*

Sur le Mandement de Monseigneur le  
CARDINAL DE NOAILLES,  
du 10. Aout 1725. au sujet de la  
guerison de la Dame *La Fosse*, fem-  
me d'un Ebeniste du Faux-bourg St.  
Antoine.



---

MDCCXXVI.

L 51,



*LETTRE à Mr. l'Abbé .... Chanoine de  
Nôtre Dame de Paris, \* sur le Mandement  
de Mr. le Cardinal de Noailles,  
du 10. Aout 1725. au sujet de la gueri-  
son de la Dame la Fosse, femme d'un  
Ebeniste du Faux-bourg S. Antoine.*



Idez-moi, Monsieur, à me ti-  
rer de peine. Je fus hier aux  
prises avec trois personnes qui  
me firent mille difficultez au  
sujet du Miracle arrivé au Faux-bourg St.  
Antoine. Leur incredulité m'auroit moins  
étonné dans le tems que ce fait étoit  
encore abandonné à la discretion du  
Public. Mais depuis que nôtre pieux  
Archevêque a jugé à propos d'y ap-  
poser

A 2

\* Ce Chanoine est Appellant, & du Conseil intime de  
Mr. le Cardinal. Son ami qui lui écrit est Catho-  
lique.

poser le sçeau de son autorité, quelle obstination de ne se pas rendre ! Je leur dois pourtant cette justice, que ce ne sont point des esprits indociles, déterminez à tout nier. L'un est Avocat, homme de bon sens & d'expérience. L'autre un Medecin, plus religieux qu'on ne le croit d'ordinaire des gens de sa profession. Le troisiéme une espeece de Philosophe que je connois peu, mais qui ne paroît point se faire un ridicule mérite de compter tout au rang des préjugez vulgaires. Le hazard nous rassembla chez le premier. Il nous apprit qu'il avoit eu la curiosité de visiter le Procès Verbal du miracle. Nous nous empressames à lui en demander des particularitez : Il est très-juridique, repondit-il ; Soixante témoins y deposent de la santé presente de la Dame *la Fosse* ; mais l'état de sa maladie immédiatement avant la guerison n'est pas si bien constaté, apparemment parce que cette maladie est d'une nature à avoir peu de témoins. Son mari, sa blanchisseuse, & les femmes

mes qui l'aprochoient le plus, n'ont point comparu à l'Officialité; du moins leur déposition n'a pas été enregistree. L'on s'est contenté du témoignage de gens qui ne pouvoient connoître son état que par des indices extérieurs faciles à contrefaire. La femme Protestante, à qui l'on fait jouer ici un grand personnage, la visitoit très-rarement. Le Chirurgien *Proüet* lui avoit fait quelques saignées, sans examiner par lui même le fonds du mal. Pour le Medecin qui la voyoit, nommé *Mr. Bernard*, on a negligé de prendre sa déposition, toute importante qu'elle est. En recompense, on lit dans le Procès Verbal celle de *Mr. Helvetius* le père, qui assure avoir vû cette femme il y a treize ans & l'avoir guérie de sa perte de sang par des ptisannes adstringentes. Des lors il l'a perdu de vûe, & n'est retourné chez elle que peu de jours après le miracle. „ Il la „ trouva, dit-il, en santé, quoiqu'un „ peu foible, comme une convalescente, „ la couleur peu vive, mais non plom-

„bée, & assez forte pour le recondui-  
re jusqu'au bas de l'escalier.

Vous ne nous parlez point, lui dis-  
je, du rapport des cinq Medecins com-  
mis par Mr. le Cardinal pour examiner  
ce phenoméne.

Je ne vous parle, repondit-il, que de  
ce que j'ai vû. Le rapport dont vous  
parlez est une pièce de cabinet, que l'on  
ne communique à personne. Mais Mon-  
sieur, qui est de la Faculté, pourra peut-  
être nous en dire des nouvelles.

Je fai, dit le Medecin, que mes  
Confrères n'ont rien voulu prononcer  
sur ce sujet. Ils sont trop sages pour  
juger d'une guerison sans avoir vû la  
maladie. Tout ce qu'ils ont accordé  
aux instances de Mr. le Cardinal, c'est  
d'attester que, de l'avis de la Sage-fem-  
me de l'Hôtel-Dieu, qu'ils avoient menée  
avec eux, il paroît que la Dame *la*  
*Fosse* n'est point actuellement incom-  
modée. Voilà tout ce qu'on a pû arra-  
cher d'eux. On a eu beau les presser  
de parler plus positivement sur la gue-  
rison; ils ont persisté dans leur refus,  
&

(7)

& bien loin de regarder cet événement comme miraculeux, on fait qu'ils en parlent à leurs amis sur un ton tout différent.

Et vous, Monsieur, lui dis-je, qu'en pensez-vous? seriez-vous aussi de ceux qui ne reconnoissent rien en cela de surnaturel?

Avant toutes choses, répondit-il, il faudroit que la grandeur & la durée du mal jusqu'au jour précis de la Fête-Dieu, fut bien averée. Sans cela nous courrions risque de faire comme ceux qui perdirent beaucoup de Physique à expliquer la formation d'une dent d'or, qui se trouva être artificielle. Mais supposé que la maladie fut telle qu'on le dit, ce n'est point encore de quoi crier miracle. On ne doit pas prendre pour surnaturels tous les effets qui sont rares & singuliers. Combien de fois est-il arrivé qu'un gouteux a trouvé des jambes pour se sauver d'une incendie, qu'un paralytique a eu la force de s'enfuir dans une grande frayeur, qu'une rage de dents ou une violente colique a été subitement

ment apaisée par la simple vûe de l'appareil d'une operation ? Herodote raconte un fait encore plus singulier. Le fils de Crœsus etoit muët; Un jour de bataille voyant un soldat prêt à tuër le Roi, il fit un effort pour crier, *Arrête malheureux*; l'effort lui réussit doublement; il sauva son père, & recouvra la parole.

Ces exemples, dis-je alors, n'ont aucun rapport avec le cas dont il s'agit. La Dame *la Fosse* n'a point été frappée par un objet imprévû qui dût lui causer du saisissement & de la surprise, comme aux personnes dont vous parlez.

Si vous aviez lû comme moi sa déposition, dit l'Avocat, vous sauriez que de son propre aveu elle fut si émuë & si hors d'elle même qu'elle ne savoit où elle en étoit, ni comment elle avoit suivi la Procession jusqu'à l'Eglise. Son trouble & son agitation furent extrêmes, elle fit des efforts surprenans, & l'on comprend bien que ces efforts soutenus d'un désir & d'une confiance extraordinaire, pûrent causer chez elle de grandes revolutions. A

A vôtre compte , interrompis-je , il n'y aura point de guerifons miraculeufes. Tout fera l'effet d'une revolution caufée par quelque faiffiffement.

Non , repondit le Docteur , il faut bien diftinguer la nature des maux. L'on ne doit pas raifonner des parties fluides comme des folides. Qu'un bras coupé fe rejoigne , qu'un œil crevé devienne fain , qu'une jambe caffée fe retabliffe tout à coup , cela ne fe peut faire fans miracle. Mais il n'en eft pas de même du fang & des humeurs ; il faut peu de chofe pour les arrêter , ou pour les mettre en mouvement ; leur cours dépend beaucoup des impreffions de l'ame. Voyez comme la peur fait retirer le fang des extrémitez , comme une facheufe nouvelle ferre le cœur & caufe des palpitations , comme la furprife arrête tout à coup un faignement de nez. Ces fortes de fymptômes font communs à toutes fortes de perfonnes , & fur tout aux femmes qui ont la complexion délicate & l'imagination vive. De là tant d'accidens de groffeffe , tant d'ac-

cou-

couchemens monstrueux. La cessation d'une perte de sang est un des phénomènes les moins étonnans en ce genre, particulièrement à l'âge de la Dame *la Fosse*, qui, de l'aveu du Mandement, a 45 ans, & même d'avantage, comme je le sai de bonne part.

Quand même, repliquai je, vous rendriez raison de la manière dont la perte de sang a cessé, vous n'auriez point encore assez fait. Car que faudra-t-il penser du prompt rétablissement de forces, qui a succédé à un si long épuisement?

Cet épuisement, dit le Medecin, n'a pû qu'être proportionné à la grandeur du mal, dont l'état n'est point suffisamment éclairci, comme nous l'avons vû. La femme en question avoit été si bien guérie par Mr. *Helvetius*, qu'elle a eu des enfans depuis. Dans le fort de son incommodité, elle se trainoit dans sa chambre, & mangeoit assez bien pour se soutenir. Son mal avoit de grands intervalles, autrement elle n'y auroit pas résisté si long tems. L'abattement d'un malade vient en partie de tristesse & de

défect.

désespoir ; Rendez lui la joye & l'esperance , vous lui rendez plus de la moitié de ses forces ; la guérison acheve le reste. C'est ce qui est arrivé à la femme dont nous parlons. Mr. *Helvetius* la trouva pâle & foible dans les premiers jours comme une convalescente , & la vigueur ne lui est revenue que peu à peu.

Du moins , dis-je , vous ne disconviez pas que les marques édifiantes de zèle qu'elle a fait paroître depuis sa guérison , ne soient une preuve qu'elle la regarde elle-même comme l'effet d'une puissance surnaturelle.

Vous savez , me repondit-il , que les marques extérieures de zèle sont trop équivoques pour y faire fonds , sur tout en fait d'évenemens miraculeux. D'ailleurs de quelque manière que sa guérison soit arrivée , c'est toujours un bienfait qu'elle peut rapporter à la Providence , & dont elle doit benir Dieu tous les jours de sa vie. C'est aussi à quoi sa piété se borne , sans tirer de là des conséquences Théologiques. Son  
mari

mari paroît n'y pas entendre plus de finesse. Le bon homme est fort content de voir sa femme guérie, sans savoir comment, & sa boutique achalandée par ce moyen. Il ne reçoit point de présens, mais il en vend mieux ses ouvrages. Qui ne seroit bien aise d'avoir un meuble fait de la main de ce nouveau Joseph, & dans une maison si miraculeusement benite !

Vous raillez, lui dis-je, & vous ne prenez pas garde que vos coups portent plus haut. Car avec les beaux raisonnemens que vous nous avez fait, il y a plusieurs miracles de l'Evangile qu'on pourra rapporter avec autant de raison à des causes purement Physiques, sur tout la guérison de l'Hemorrhôisse, qui est un cas tout semblable à celui-ci.

Rassurez - vous, me dit alors nôtre Philosophe, qui n'avoit pas encore ouvert la bouche. Le cas n'est point aussi semblable que vous le pensez. Pour en faire comparaison, il faudroit qu'il y eut égale certitude de maladie actuelle de part & d'autre. De plus, cette guérison n'est point

point la seule que Nôtre Seigneur ait operé. Heureusement il a fait des Prodiges si grands , si variez , & en si grand nombre , que les uns sont garants des autres. Si nous voyions de nos jours plusieurs évenemens merveilleux , si c'étoit des guerisons de divers genres , tantôt un paralytique qui marche , tantôt un aveugle qui recouvre la vûë , tantôt quelqu'autre effet de cette nature , l'on ne pourroit méconnoître en cela le doigt de Dieu. Mais que l'on fasse tant de bruit d'un fait unique & aussi équivoque que celui-ci , franchement c'est aimer beaucoup le merveilleux. J'ose même avancer qu'un tel miracle ne passeroit point à Rome , suivant les formalitez qu'observe la Congregation des Rites en ces sortes d'affaires. Il est vrai qu'un exemple Ultramontain ne fait point règle pour nous. Pardon de l'avoir cité. Mais en fait d'histoires miraculeuses , je ne pensois pas que nous dûssions être plus credules qu'eux.

Ce n'est point credulité , repris-je alors , c'est une foi raisonnable. Dieu n'est

n'est-il pas le même aujourd'hui qu'il étoit autrefois ? Sa puissance est-elle diminuée, ou sa bonté refroidie ?

Non, répondit le Philosophe, mais les tems ont changé. Il étoit de la sagesse divine, de se servir de moïens extraordinaires, pour confirmer la Revelation, & pour établir une Loi nouvelle. Mais cet établissement une fois fait, les miracles ne sont plus nécessaires, & Dieu ne fait rien sans nécessité.

Vous raisonnez, lui dis-je, contre le sentiment des Pères de l'Eglise, qui rapportent divers miracles plus recents. Lisez le Mandement, vous y en verrez un grand nombre d'exemples.

Je raisonne si peu contre le sentiment des Pères, me répondit-il, que je tiens de S. Augustin lui même la réflexion dont vous vous plaignez. Car il enseigne, & repete en divers endroits de ses ouvrages, qu'il ne faut pas être surpris de ce que les dons miraculeux ont cessé, puisqu'ils n'ont dû servir qu'à cimenter les fondemens de l'Eglise. Il est vrai que le même Pé-

re,

re, aussi bien que S. Cyprien & St. Ambroise, rapportent divers miracles arrivez de leur tems. Que faut-il en penser ? Les soupçonner de contradiction ou de crédulité, seroit peut-être trop de hardiesse. Cependant je serois bien fâché de souscrire à tout ce qu'ils ont avancé. La proximité des tems Apostoliques peut leur avoir fait croire trop légèrement que les dons miraculeux n'étoient pas tout à fait retirez. Il se peut faire aussi qu'en effet le St. Esprit repandit encore alors, siron des langues de feu, du moins quelques étincelles de sa vertu, pour fortifier l'Eglise opprimée, & pour achever de confondre le Paganisme. Vous en croirez ce qu'il vous plaira ; Mais vous conviendrez au moins que, dès le quatrième & cinquième Siècle, l'Eglise a été sevrée d'une manne qui n'étoit plus nécessaire à l'acrobissement de sa foi.

Je n'ai garde d'en convenir, répondis-je ; & ne voyez vous pas combien Mr. le Cardinal cite de miracles plus

plus récents , tirez de l'histoire Eccle-  
siastique ?

Il eut pû encore , dit-il , y join-  
dre tous ceux des Vies des Saints &  
des Legendes , sans oublier le prodi-  
ge operé à Paris par l'Eucharistie en-  
tre les mains d'un Juif furieux , il y a en-  
viron 500 ans. L'histoire en est mer-  
veilleuse , & on devoit d'autant moins  
l'omettre qu'un bon Religieux vient  
tout récemment d'en renouveler la  
mémoire par deux volumes composez  
exprès. Voilà dequoi grossir vôte  
catalogue. Mais si vous m'en croyez ,  
vous laisserez à part tous ces mira-  
cles faits au milieu de gens ignorans ,  
prévenus & interessez à les croire.  
Un St. Janvier à Naples , & la Mado-  
na dans toute l'Italie & l'Espagne , fe-  
ront tant de prodiges qu'il vous plai-  
ra ; personne n'est là pour les contredire.  
Ceux de J. C. se faisoient dans  
des circonstances bien différentes , &  
au milieu d'un peuple d'ennemis , &  
d'envieux. Ses disciples n'étoient point  
nez

nez les disciples, ils l'étoient devenus, & leur foi n'étoit point une suite du préjugé, mais le fruit de la conviction. Aujourd'hui le peuple accoutumé dès sa naissance à de certaines dévotions, reçoit aveuglement tout ce qui s'y raporte. Qui ne fait combien l'homme est crédule sur ce qui s'accorde avec ses opinions, & combien il se laisse aisément tromper par ce qui le flatte ! Il y a eû des Siècles d'ignorance, où l'on n'entendoit parler que d'apparitions, de revenans, de croix & de reliques miraculeuses. Il n'y avoit si petit Saint qui ne preservât les devots de tout mal, si petite Chapelle qui n'eut une Image à guérison. C'étoit merveille de le voir, merveille de l'ouïr. Par malheur, ces merveilles ont presqu'entièrement disparu, aparamment par la même raison que les Oracles du Paganisme se décrediterent, à mesure que la lumière de l'Evangile fit des progrès.

Voilà, Monsieur, le précis de nôtre conversation. Vous pouvez juger par cet échantillon, si le miracle & le Mandement ont produit tout le fruit

B

qu'on

qu'on en attendoit. La moitié de Paris, même des Ecclesiastiques, s'en moque, l'autre moitié en tient peu de compte; & de tous les Calvinistes que l'on dit être en grand nombre dans le faux-bourg St. Antoine, aucun que je sache, ne s'est converti. C'est ce qui fait juger qu'en cette affaire, comme en plusieurs autres, son Eminence a été mal conseillée, & qu'elle eût mieux fait de ne point commettre en cette occasion une autorité aussi respectable que la sienne. A Dieu ne plaise pourtant que ceci diminuë en rien la veneration qui est dûë aux vertus vraiment pastorales & à la pieté exemplaire d'un si digne Prelat. On lui pardonne aisément de s'être trop livré à la flatteuse pensée de voir son *Episcopat honoré d'un miracle*. C'est une sorte de vanité bien digne d'un Saint. Si la satire trouve ici à mordre, soyez sûr que respectant sa personne, elle tombera uniquement sur ceux de qui les yeux & la main lui servent d'organes. C'est de quoi vous pouvez  
l'assurer

( 19 )

l'assurer pour la consolation, vous, Monsieur qui avez tant de part à sa confiance. J'ai l'honneur d'être --- &c.

Vôtre &c. .

A Paris ce 2. Septembre 1725.

*P. S. Je dois vous avertir qu'il y a des gens qui disent sourdement que le miracle en question a été manqué l'année passée. Il vous importe de faire taire ce bruit injurieux.*



B 2

LETTRE



## SECONDE LETTRE

*au même Chanoine.*

**N**ouveaux combats, Monsieur l'Abbé, non plus contre des enfans de l'Eglise, mais contre un mécréant déclaré, contre un heretique. C'est mon Philosophe d'hier, qui s'est demasqué. Dans le premier entretien, l'on s'étoit borné à la discussion du Fait; Aujourd'hui se trouvant plus libre, parce que nous étions seuls, il est allé plus loin, & a foutenu qu'en supposant même la vérité du Fait dans toutes ses parties, on ne peut en tirer aucune consequence par rapport à la doctrine. Cette proposition m'ayant paru nouvelle & hardie, je lui ai demandé sur quoi il fonde sa pensée: Sur l'avertissement même de l'Évangile, m'a-t-il répondu. Voyez ce que dit Nôtre Seigneur des faux Prophètes qui dévoient

voient venir après lui. Le Texte est dans St. Matthieu ch. 24. v. 24. \*  
*Il s'élevra de faux Christs, & de faux Prophetes, qui feront de grands prodiges & des choses étonnantes, jusqu'à séduire les élus même, s'il étoit possible. J'ai voulu vous en avertir auparavant.* Et dans la 2. Ep. de St. Paul aux Thes. sal. ch. 2. v. 9, 10, 11. *Alors se découvrira l'impie qui doit venir acompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes, & de prodiges trompeurs, & avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent; parce qu'ils n'ont pas reçu & aimé la vérité pour être sauvez. C'est pourquoi Dieu leur enverra un esprit d'erreur si efficace qu'ils croiront au mensonge.* Ajoutez à cela ce qui est dit de la Bête dans l'Apocalypse ch. 13. v. 13. *qu'elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre --- &c..*

Que prétendez-vous conclurre de là ? ai-je dit ; & qu'y a-t-il de commun entre les faux miracles que devoient fai-

\* Ce Texte est cité suivant la Version de Mons.

re certains Imposteurs, comme Simon le Magicien, & les vrais miracles que Dieu opère dans le sein de son Eglise?

J'ignore, a-t-il répondu, s'il s'agit là de miracles vrais ou faux. Je ne décide point non plus, quel est l'Antechrist ou la Bête dont parle l'Ecriture. Il paroît seulement qu'après de tels avertissements nous devons être sur nos gardes contre la seduction des signes & des prodiges. *Mr. Pascal* l'a compris de même. Voyez comme il s'en explique dans ses *Pensées* diverses.

Au nom de *Pascal* mon attention a redoublé. J'ai ouvert son livre sur le chapitre des miracles, & j'y ai trouvé en effet les reflexions suivantes. „Il faut „juger de la doctrine par les miracles, „& des miracles pas la doctrine. Il y a „des miracles qui sont des preuves certain- „nes de verité, & il y en a qui ne „sont pas des preuves certaines de „verité. S'il n'y avoit point de mi- „racles joints à la fausseté, il y au- „roit certitude. S'il n'y avoit point „de régles pour les discerner, les mi- „racles seroient inutiles. Moïse en a „don-

„donné une, qui est lors que le miracle mène à l'Idolatrie. . &c. .

Hé bien, a dit mon Antagoniste, êtes-vous édifié des sentimens de ce grand homme? Allons jusqu'au bout, ai-je repondu, vous y verrez qu'il ne compte pour faux miracles que ceux qui tendent à nous faire rejeter Jésus-Christ, comme si les Juifs ou les Infidelles en faisoient pour combattre l'Evangile :

Il va plus loin, m'a-t-on dit. „ Il „ veut que l'evidence du miracle l'em- „ porte sur ce qu'il pourroit y avoir de „ difficulté de la part de la doctrine; „ & si l'on objecte que Dieu induiroit „ les hommes dans l'erreur, en permettant „ qu'il se fassent des miracles en faveur du „ mensonge, *Mons. Pascal* répond „ que „ cela seroit vrai si les faiseurs de mi- „ racles annonçoient une doctrine qui „ ne parût pas visiblement fausse aux „ lumières du sens commun, & si un „ plus grand faiseur de miracles n'avoit „ averti de ne les pas croire. „ Il met „ donc sans detour au rang des miracles „ qu'il faut rejeter, tous ceux qui mé-  
nent

nent à l'Idolatrie, tous ceux contre lesquels Jésus Christ nous a prévenus, tous ceux qui favorisent une doctrine évidemment contraire aux lumières du sens commun. Or je vous laisse à penser, suivant cette Theologie, quelle opinion l'on doit avoir d'un miracle qui tend à établir un dogme tel que celui de la Transubstantiation, & un culte tel que l'adoration de l'hostie.

Ce mot lâché nous a jetté dans une longue Controverse. Je suis convenu des difficultez qui envelopent ce mystère, mais j'ai insisté sur la nécessité de soumettre nos lumières à celle de Dieu.

Vous parlez de *difficultez*, a-t-il répondu, où il faut dire des contradictions. En est-il de plus palpable que celle d'un sujet sans accidens, d'un corps humain sous la forme d'un morceau de pain, d'un même corps en mille lieux à la fois? Dieu peut sans doute nous reveler des mystères profonds & obscurs, qui surpassent notre raison, mais non des choses évidemment contradictoires. La foi s'exerce bien

bien sûr des objets que nous ne voyons pas, mais elle ne nous propose point à croire le contraire de ce que nous voyons. Si cela étoit, j'ose dire que la Revelation détruiroit elle-même ses fondemens, & que la foi perdroit toute sa certitude.

Comment l'entendez-vous, lui ai-je dit, & qu'est-ce que la foi a de commun avec les sens & la Raison?

Plus que l'on ne pense, m'a-t-il répondu. Car enfin les lumières naturelles marchent avant la foi. Je sais que 2 & 2 font 4, avant que de connoître la vérité de l'Evangile. Je suis sûr de ce que je vois de mes propres yeux, autant pour le moins que d'aucun autre témoignage. Ainsi la foi ne sauroit me persuader que 2 & 2 fassent cinq, ni que ce que je vois ne soit pas. Car la foi elle-même n'est pas fondée sur des principes plus clairs que ceux là; elle ne sauroit donc les détruire; Une moindre évidence ne l'emporte pas sur une plus grande; Or vous n'avez pas de plus grande certitude de la vérité d'une Revelation, que de la vérité de  
cette

cette proposition, *Un même corps n'est point en plusieurs lieux à la fois.* Vous n'êtes pas plus assuré que J. Christ ait institué la S. Cene, que vous ne l'êtes qu'il y a du pain dans ce Sacrement. Il est donc impossible de fonder sur la Revelation le dogme du changement substantiel des espèces, parce que ce dogme est du moins aussi évidemment faux que la Revelation elle même est évidemment vraie. En appelez vous à l'autorité de l'Eglise ? Je vous demande si cette autorité est plus infaillible que celle des sens & de la Raison, & s'il n'est pas plus probable que vos Docteurs se trompent en interpretant mal un Texte de l'Ecriture, qu'il ne l'est que tout le genre humain se trompe en voyant du pain dans l'Eucharistie ? Quant aux miracles que vous tirez en preuve dans cette matière, rapportons nous en à M. *Pascal* qui a dit „ qu'il faut que l'évidence du „ miracle l'emporte sur les difficultez „ qu'il pourroit y avoir du côté de la „ doctrine ; „ A quoi l'on peut ajouter une reflexion importante, c'est que de tous  
les

les dogmes du monde, celui de la Transubstantiation est d'une nature à pouvoir le moins être prouvé par un miracle.

D'où vient cela ? me suis-je ecrié. Quoi ! si vous voyiez une hostie verser du sang , ou faire quelqu'autre prodige , vous ne vous rendriez point encore ?

Vous m'en ôtez le moyen , a-t-il répondu. N'en accusez point mon obstination. C'est vous qui, en ruinant le fondement de toutes les connoissances qui s'acquierent par les sens , me mettez hors d'état de juger avec certitude d'aucun objet sensible. Vous voulez me convaincre par un prodige : Mais comment m'assurer que ce prodige est véritable ? Quand je le verrois de mes propres yeux , je vois aussi du pain dans l'Eucharistie , & qui plus est , je le touche & je le goute. Si ce que je vois & que je touche, peut n'être qu'une fausse aparence , qui m'assûrera que vôtre miracle n'est point une illusion ? L'on a vu , dites-vous , une hostie verser des gouttes de sang ; & comment l'a-t-on

l'a-t-on vû, si ce n'est des mêmes yeux qu'on voit le pain ? Quoi donc ! le rapport de vos sens est-il en même tems fidelle & trompeur, fidelle en vous faisant voir un miracle operé dans l'hostie, & trompeur en vous certifiant que cette hostie est de vrai pain ? Accordez-vous avec vous même. Ou posez la fidelité du témoignage des sens touchant l'Eucharistie, ou ne la posez point. Dans le premier cas, le dogme de la présence réelle croule de fonds en comble ; dans le second, vôtre miracle n'a point de force. On ne sauroit éviter un de ces deux ecueils. Gardez donc vos miracles pour d'autres sujets. Ici l'on ne sauroit en produire sans tomber en contradiction ; car c'est vouloir prouver par une chose visible, qu'il ne faut pas croire ce que l'on voit ; c'est employer l'autorité des sens pour combattre l'autorité des sens mêmes.

Je vous avoüe, Monsieur l'Abbé ; que ce raisonnement m'a fort embarrassé. Il ne m'est resté autre chose à dire, sinon que les Pères de l'Eglise n'ont pas craint ces inconveniens, en rapportant divers

divers Miracles operez par l'Eucharistie; pour justifier le sentiment de la presence réelle. Mais mon Huguenot caché a nié que les Péres raportent ces sortes de miracles dans la vüe que je viens de dire. Ils n'avoient d'autre dessein, selon lui, que d'inspirer du respect pour le St. Sacrement, en faisant voir que Dieu en punit souvent les profanateurs d'une maniere exemplaire, ce qui marque seulement que l'Eucharistie est une chose très-sacrée & très-venerable. A cette occasion, il m'a desabusé de la pensée où nous sommes presque tous, que les Calvinistes regardent l'hostie comme du pain commun. Voici à peu près la comparaison dont il s'est servi: Un Acte de Notaire, a-t-il dit, n'est dans le fonds que du parchemin écrit; mais les Loix & la coutume voulans que ce parchemin soit le signe & le gage d'une vente, d'une donation, ou d'un autre contract, on n'apelle point cet acte un parchemin, mais eu égard à sa valeur & à son usage, on le nomme un contract, une vente, une donation. Il en est de même de l'Eucharistie.

charistie. La matiere en est du pain & du vin , mais ces symboles deviennent des alimens sanctifiez par l'institution du Seigneur , & sont pour le fidelle un signe & un gage assuré de la communion au corps & au sang de son Sauveur mourant pour lui. C'est pourquoi Jésus-Christ , & après lui les Pères de l'Eglise , appellent ces symboles *corps & sang* , plus souvent que pain & vin , parce qu'il s'agit moins d'en considerer la matiere , que l'usage , l'efficace , & la valeur.

A vous entendre parler des Pères , ai-je dit alors , on croiroit qu'ils favorisent votre cause. Cependant il est certain que la Doctrine Catholique sur ce point est la même que celle de l'ancienne Eglise.

Il est vrai , m'a-t-il repondu , que Mr. le Cardinal le suppose dans son Mandement. Mais son air de confiance n'en imposera point à ceux qui savent l'histoire du dogme de la Transsubstantiation , & qui ont lû les ouvrages de Messieurs *Du Plessis-Mornai* , *Aubertin* , *Dailly* , *Claude* , & *La Roque*.

Cette

Cette question, ai-je dit, nous meneroit trop loin. Mais repondez seulement à une chose dont le Mandement fait mention. La coutume de porter l'Eucharistie en voyage, comme un viatique, ne marque-t-elle pas que les anciens croyoient comme nous la realité ?

C'est la conclusion qu'en tire son Eminence, m'a-t-on répondu. Mais (voyez comme chaque chose à deux anses) d'autres en concluent précisément le contraire. Car si les premiers Chrétiens eussent regardé l'hostie comme le propre corps de leur Sauveur, l'auroient-ils exposé à tant d'accidens qui peuvent arriver en des maisons particulières, & en voyage, sur mer & sur terre ? Et pour citer ici d'autres usages dont le Mandement n'a garde de faire mention, l'auroient-ils fait porter aux absens par des laïques & par des enfans ? l'auroient-ils envoyé dans des lettres en gage d'amitié ? auroit-il été permis de l'enterrer avec les morts, d'en bruler les restes après la communion, de mêler le calice avec de l'encre pour signer des actes authentiques, comme

comme cela s'est pratiqué quelquefois ?  
 Vous n'avoüerez que toutes ces cou-  
 rumes ne sont guères compatibles avec  
 la créance de la réalité. Et que pen-  
 ser de tant de passages, où les Pères  
 appellent l'Eucharistie de vrai pain, de  
 vrai fruit de vigne, même après la con-  
 secration, où ils soutiennent que ce  
 sont de véritables alimens qui rom-  
 pent le jeûne, & qui passent par les  
 accidens ordinaires de la digestion ;  
 où ils disent que ces choses sont néant-  
 moins appellées le corps & le sang de  
 Christ, parce qu'elles en sont les *signes*,  
 les *simboles*, les *types*, les *figures* ?  
 Que penser du silence des Juifs & des  
 Payens, qui disputans avec chaleur con-  
 tre les Chrétiens du premier âge, ne  
 leur ont jamais reproché d'admettre  
 rien de choquant dans leur créance ni  
 dans leur culte touchant l'Eucharistie ?  
 Reproche, qu'ils n'auroient pas manqué  
 de leur faire, si ceux-ci avoient ap-  
 proché le moins du monde des sentimens  
 & de la pratique de l'Eglise Romaine  
 d'aujourd'hui ? Enfin si le dogme de la  
 Transubstantiation eut été reçu dans  
 l'Egli-

l'Eglise dès le commencement, il n'est pas croyable qu'il ne se fut point élevé de contestation à ce sujet. Tous les mystères ont été exposez à la contradiction des hérétiques ; Celui-ci, qui est cent fois plus inconcevable qu'aucun autre, auroit-il été le seul, dont personne n'eut relevé les difficultez ? Vous savez pourtant qu'on n'y en a trouvé aucune pendant huit Siècles, & que les premières disputes ne sont venues que vers le 9<sup>e</sup>. & 11<sup>e</sup>. à l'occasion du sentiment de *Paschase Radbert*, qui, bien que refuté par d'habiles gens, ne laissa pas de prévaloir peu à peu dans l'Eglise Latine. Aussi est-ce uniquement dès cette époque qu'on commence à trouver dans l'histoire Ecclesiastique des recits de miracles qui tendent directement à établir la Transsubstantiation. Le culte se ressentit bientôt de l'alteration du dogme. L'on commença de craindre qu'en donnant la coupe à tout le peuple, le sang du Seigneur ne fut trop exposé à se répandre. On ne permit plus aux communians de recevoir l'Eucharistie.

C

charif.

charistie avec la main , comme autre-  
fois , mais seulement avec la bouche ;  
excès de précaution dont les Anciens  
ne s'étoient point avisez , apparemment  
parce qu'ils raisonnoient sur d'autres  
principes. Dans le douzième Siècle , on  
ordonna l'élevation de l'hostie pour la  
faire adorer ; On exigea la genuflexion ,  
au lieu que les premiers Chrétiens com-  
munioient debout. Enfin dans le trei-  
zième Siècle , par l'avis de deux Reli-  
gieuses , on institua la procession de la  
Fête-Dieu , que Mr. le *Cardinal* veut  
nous faire regarder comme une cérémo-  
nie très-sainte & très-edifiante , & à  
laquelle le prétendu miracle du Faux-  
bourg St. Antoine va sans doute don-  
ner un nouveau cours dans l'esprit du  
peuple. Pour moi qui l'envisage d'un  
autre œil , j'avouë que je ne saurois  
voir sans une douleur secrète des mil-  
liers de Chrétiens promener leur Dieu  
dans les ruës , se prosterner devant l'œu-  
vre de leurs mains , à l'exemple du Pa-  
ganisme , & ce qui est encor plus gros-  
sier , adorer ce qu'ils mangent , & man-  
ger ce qu'ils adorent.

Je

Je comprends bien, ai-je dit ; que cette cérémonie peut paroître très-choquante dans les principes des Calvinistes ; Mais prétez-vous aux nôtres, vous n'y trouverez aucun sujet de scandale.

Il y a cependant, m'a-t-il répondu, beaucoup de gens sensés parmi les Catholiques mêmes, qui n'en jugent pas si favorablement. *Cassander*, dans sa consultation, avouë que „ l'usage de porter ainsi ce pain peut être aboli sans „ que l'Eglise en reçoive aucun pré- „ judice ; Au contraire elle en recevra „ de l'avantage, vû qu'il est nouveau, „ & que d'ordinaire cette Procession „ sert plutôt à la pompe & à l'ostentation qu'à la devotion des peuples. C'étoit aussi un des griefs de la Reine *Catherine de Medicis*, \* dans la lettre qu'elle écrivit au Pape pour lui demander le redressement de divers abus ; Car, entr'autres choses, elle y temoigne souhaiter que la Fête du Corps „ de Christ fut abolie, parce qu'elle „ est cause de plusieurs scandales, & n'est „ nulle-

C 2

\* Voyez l'histoire de M. de Thou.

„ nullement nécessaire , ce mystère ayant  
 „ été institué pour une adoration &  
 „ un culte spirituel , & non pour la pom-  
 „ pe & pour le spectacle.

Voilà , Monsieur , par où s'est ter-  
 miné le nouvel assaut que j'ai eu à sou-  
 tenir ce matin. J'eusse mieux fait sans  
 doute de couper court avec mon Phi-  
 losophe , dès qu'il s'est decouvert , que  
 de m'engager dans une dispute , dont il  
 ne me reste que des scrupules & des  
 doutes. C'est à vous , Monsieur , que  
 j'ai recours pour les lever. Mais quoi-  
 que l'on doive tout attendre de vos  
 lumières , je ne laisse pas de compren-  
 dre que les Protestans seront difficiles  
 à reduire sur ce Point , & je ne m'é-  
 tonne plus du peu de fruit que le nou-  
 veau miracle a fait parmi eux. Leurs  
 principes leur paroissent d'une nature à  
 n'être pas déconcertez par un evene-  
 ment comme celui-ci , & ils ne man-  
 queront pas de rire de la plaisante bra-  
 vade d'un Chantre du Pont-neuf , qui  
 ayant mis tout le Mandement en chan-  
 sons spirituelles , dont les suës retentif-  
 sent ,

sent , fait dire à la Dame *la Fosse* , en  
trionphant des hérétiques ,

*Je veux sans desserrer les dents  
Confondre tous leurs argumens.*

& à la fin pour refrain ordinaire

*Ab, ah, ah, vous la croyez  
La réalité.*

Mais, Monsieur, si cet événement produit si peu d'effet contre les ennemis du dehors, ne peut-on pas du moins en tirer quelque fruit contre ceux du dedans? Ne peut-on pas en conclurre que le Ciel ne désavoüe point tous ceux que Rome condanne, & que le titre d'Appellant \* n'est pas un titre de reprobation au tribunal de Dieu, puisqu'il daigne honorer leur ministère de marques si éclatantes de sa protection. Oui, Monsieur, ce miracle est un coup de partie. Je n'envisageois point encore la chose par ce côté-là, quand j'osois dire dans ma lettre précédente, que Mr.

C 3 le

\* Le Curé de la Paroisse entre les mains duquel l'hostie a produit la guérison de la Dame *la Fosse*, est Appellant.

le *Cardinal* eut micux fait de laisser tomber cette affaire. Aujourd'hui apres plus de reflexion, je comprends qu'il a eu ses raisons pour en faire bruit. Mr. le *Curé de Ste. Marguerite* merite bien par son zèle qu'on lui donne un petit relief de sainteté ; Cela vaut mieux que certaines canonisations. Dieu fait dorefenavant quel concours de devots, & sur tout de devotes, il y aura dans son Eglise. Quel honneur , quelle benediction pour tout le parti ! Qu'il est edifiant de voir la procession d'une petite paroisse distinguée par un si bel endroit , tandis qu'un *Curé de renom*, zélé *Moliniste*, † n'a fait qu'apprêter à rire par la vaine pompe qu'il a affecté de mettre dans la sienne ! Il n'est pas que *Son Eminence* n'ait senti ce contraste, & n'en ait entrevû les heureuses suites pour le parti opprimé. Aussi gens qui se piquent de penetrer , assurent que le dessein de confondre les *Incredulés* & les *Heretiques*, n'est point l'unique vûë du *Mandement*. Ayez la bonté,

† C'est le *Curé de St. Sulpice*, qui s'est attiré par là un brevet du *Regiment de la Calote*.

( 39 )

bonté , Monsieur , de m'apprendre ce qui en est , & de me dire en confiance quelles mesures auroit pris Mr. le *Cardinal* , si par malheur le miracle fût arrivé dans la paroisse † de St. Paul ou de St. Sulpice. J'ai l'honneur d'être &c.

*Votre &c. ....*

A Paris ce 3. Septembre 1725.

† Les Curez de ces deux paroisses sont Molinistes.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



158522

X 2286279

U

2





DEUX  
LETTRES

A

Monsieur L'ABBÉ \*\*\*

*Chanoine de Nôtre Dame de Paris,*

Sur le Mandement de Monseigneur le  
CARDINAL DE NOAILLES,  
du 10. Aout 1725. au sujet de la  
guerison de la Dame *La Fosse*, fem-  
me d'un Ebeniste du Faux-bourg St.  
Antoine.



---

MDCCXXVI.

